

Modalités contrôle des connaissances			
MASTER 2 DROIT FONDAMENTAL DE LA SANTE			
Année 2025-2026			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 3			
Responsabilité civile approfondie	20 H	4	Terminal écrit de 5H tirage au sort Tirage au sort d'une matière. Les 2 autres matières non tirées au sort font l'objet du grand oral
Droit pénal médical	20 H	6	
Responsabilité hospitalière approfondie	20 H	4	
Procédure judiciaire médicale	20 H	6	Terminal écrit de 5H tirage au sort Tirage au sort d'une matière La matière non tirée au sort fait l'objet du grand oral
Contentieux de la réparation du dommage corporel	20 H	6	
Procédure amiable médicale et mode alternatif des conflits	10 H	0	Grand oral
Contentieux des médicaments et des produits de santé	10 H	0	Grand oral
English for Criminal Law	10 H	4	Contrôle continu
TOTAL SEMESTRE 3	130 H	30	
SEMESTRE 4			
Droit des malades approfondi	20 H	6	Terminal écrit de 5H tirage au sort Tirage au sort d'une matière Les 2 autres matières non tirées au sort font l'objet du grand oral
Droit des nouvelles technologies en matière de santé	20 H	4	
Droit de la bioéthique	20 H	6	
Mémoire de recherche ou stage	0 H	5	oral
Grand oral	0 H	9	oral
TOTAL SEMESTRE 4	60 H	30	

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 30/09/2025 »

« Le présent règlement est applicable aux étudiants du master, au titre de l'année universitaire 2025-2026 »

- Les enseignements sont organisés intégralement en présentiel. Cette modalité s'applique également aux reprogrammations éventuelles en cas d'annulation de cours.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances particulières ; les épreuves pourront notamment être organisées à distance si la situation sanitaire l'exigeait.